

Bilan des mesures de soutien à la recherche 2023

(Du 10 janvier 2024)

En 2023, le Service de la culture de la Ville de Neuchâtel a pu compter sur un budget de Fr. 68'000.- pour soutenir les processus de recherche du secteur culturel local.

Le présent document constitue un bref bilan des mesures de soutien à la recherche prises en 2023 et une évaluation interne du Service de la culture concernant ces mesures, avec des données tant quantitatives que qualitatives. Ce bilan permet de montrer que les fonds alloués en 2023 ont été utilisés avec rigueur et souci d'efficacité.

1. En préambule

Le soutien à la recherche, qui a vu le jour durant la pandémie de COVID-19, a pu être pérennisé en 2023 à travers deux mesures : les résidences artistiques locales ainsi que les bourses pour artistes individuelles-s.

2. Bilan

Vous trouverez ci-dessous une brève évaluation de chaque dispositif.

2.1 Bilan des résidences artistiques locales – Mesure 1

« Ca m'a donné confiance. »

« Là, je fais des choses que je ne sais pas faire. Sans ça, je ne fais que des choses que je maîtrise déjà. »

« Tester des choses c'est assez fou. »

« C'est génial de pouvoir faire autant de ratés que je veux. Cette résidence, elle donne la possibilité de faire faux. »

« Cette résidence a permis un réel entraînement et une recherche de traits »

Citations d'artistes recueillies lors des débriefings de 2023

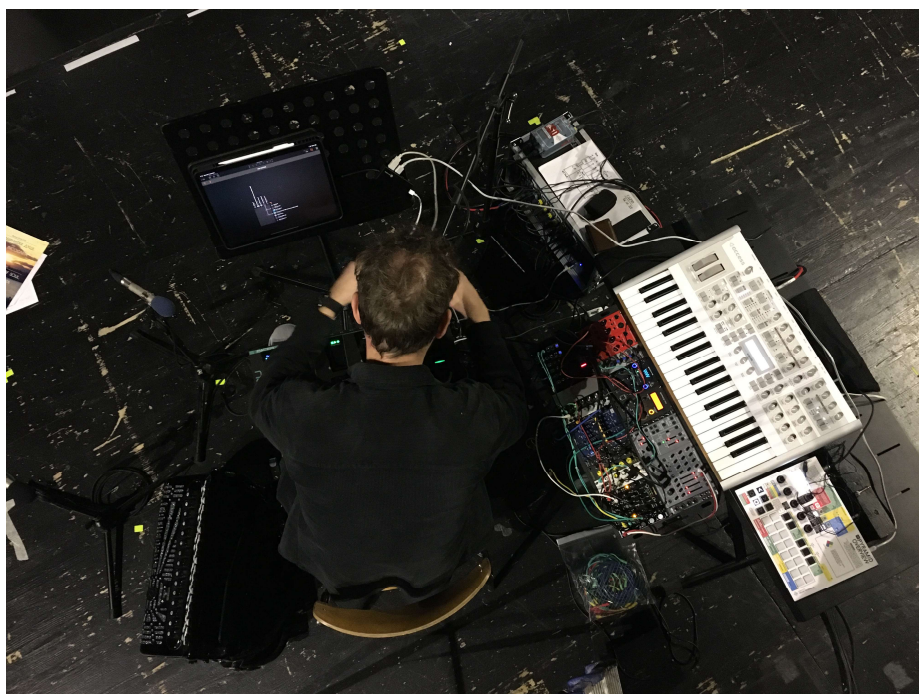
Le but du dispositif intitulé « Artistes en résidence » est triple : offrir un temps de recherche/de développement, le soutenir financièrement (financer la recherche artistique), et mettre en lien artistes et institutions de la Ville.

Cette mesure de soutien a suscité un vif intérêt de la part de la scène locale, avec la réception de 34 candidatures en réponse à l'appel à projets du printemps 2023. Compte tenu du budget à disposition et de notre volonté de soutenir financièrement la recherche, seulement 6 projets (10 artistes au total) ont pu être retenus. La liste des lauréat-e-s figure en annexe du présent document¹.

La Case à Chocs, l'Espace Sud, La Station, le Laténium – parc et musée d'archéologie, le Muséum d'histoire naturelle ainsi que le théâtre du Passage ont accueilli des artistes de tous domaines entre mai et décembre 2023. C'est la première fois que La Station et Espace Sud participaient à l'opération. Ainsi une rotation entre les institutions de la Ville s'est établie depuis l'instauration de cette mesure, favorisant une diversité de perspectives dans la collaboration artistique.

Pour l'édition 2023, la volonté de promouvoir la durabilité, déjà présente en 2022, s'est maintenue en offrant des résidences longue durée de trois mois. A travers ces résidences destinées à des artistes individuel-le-s ou en duos, la Ville a offert un espace de travail/de recherche artistique, un accompagnement technique si nécessaire et un soutien financier forfaitaire. Un montant de Fr. 8'000.- a en effet été attribué à chaque artiste ou duo pour trois mois de résidence.

Le bilan des résidences artistiques se révèle extrêmement réjouissant comme le mettent en évidence les débriefings avec les artistes bénéficiaires, réalisés entre le 27 octobre et le 27 décembre 2023. Les artistes ont accueilli cette initiative avec beaucoup d'enthousiasme et de reconnaissance. Leurs retours sont particulièrement encourageants. Les principaux aspects positifs relevés sont les suivants : la dynamique sans pression de production, le cadre flexible, la liberté ressentie, l'accent mis sur la recherche et l'expérimentation, ainsi que la qualité de l'accueil réservé par les différents lieux. Les points négatifs identifiés comprennent des contraintes en terme d'occupation des espaces de résidences où l'exclusivité n'était pas permise : démontage et remontage quotidien du matériel, l'activité chargée de certains lieux, ainsi que les contraintes d'espace parfois peu adapté à certaines activités artistiques spécifiques.



Résidence de Cédric Liardet à la Case à chocs, décembre 2023 | ©Matthias Mermod

¹ Liste des projets, p.7.

Suite aux retours des expériences précédentes, des points d'améliorations ont été intégrés aux mesures 2023. Les artistes ont eu la possibilité de choisir leurs dates de résidences de concert avec les lieux, ce qui a été salué par les acteurs culturels. Les appels à projets ont été plus détaillés, notamment par rapport à la présence souhaitée par les lieux et la possibilité éventuelle de sortie de résidence. Une volonté de concorder les thématiques abordées par les artistes et leurs projets avec les caractéristiques des lieux a guidé la planification des résidences 2023.

Ainsi, une continuité temporelle des projets a été observée lorsque le projet de recherche artistique s'alignait sur les intérêts spécifiques du lieu, comme en témoignent ces propos : « Le travail artistique de Joan [...] nous semble tout à fait inspirant car engagé en écho à des préoccupations conceptuelles fortes en archéologie. »². Des collaborations ont ainsi pu se concrétiser grâce à cette mise en relation par la Ville de Neuchâtel, dépassant ainsi le cadre des résidences artistiques où aucun impératif de production n'est imposé, favorisant de fait une dynamique créative libre et ouverte. Une exposition est prévue en 2024 impliquant un musée de la ville et l'artiste qui y a résidé, un vernissage a également eu lieu à la suite d'une résidence. Un autre signe de collaboration fructueuse s'est manifesté par l'extension d'une résidence à travers la location d'un espace de travail disponible.

Les retours des institutions sont également particulièrement positifs soulignant les avantages mutuels d'une telle collaboration : « L'expérience est très satisfaisante pour l'artiste comme pour l'association »³, « Pour le Muséum c'est également une très belle opportunité pour se mettre en contact avec le tissu créatif neuchâtelois et expérimenter »⁴.

L'évaluation de ce dispositif montre qu'il répond à un réel besoin du terrain et que l'expérience devrait être pérennisée. Ces résidences artistiques locales et durables mettent l'accent sur le soutien à la recherche et l'expérimentation, ce qui n'est en général pas soutenu par les collectivités publiques.

2.2 Bilan des bourses pour artistes individuel-le-s – Mesure 2

« Comme je l'expliquais dans ma [...] postulation, ce mode de financement remplit vraiment un vide pour les artistes-chercheurs et j'en suis très reconnaissant. »

« Ce temps en studio a été une étape de travail décisive et une précieuse source d'inspiration. »

« La bourse de recherche de la Ville de Neuchâtel m'a permis de préciser le projet intitulé [...]. J'ai pu dégager du temps pour me plonger dans ce qui n'était qu'une vague idée, et avancer dans la construction du récit et la récolte de matière. »

Citations d'artistes tirées des comptes rendus, décembre 2023

La Ville de Neuchâtel a mis au concours 10 bourses de recherche de Fr 2'000.- destinées à des artistes professionnel-le-s. Tous les domaines artistiques étaient concernés. Cette mesure a rencontré un vif succès, avec la réception de 28 dossiers, soumis à l'évaluation d'un jury selon des critères⁵ préétablis (certaines candidatures ont été écartées pour des raisons de provenance géographique principalement,

² Directeur, Laténium.

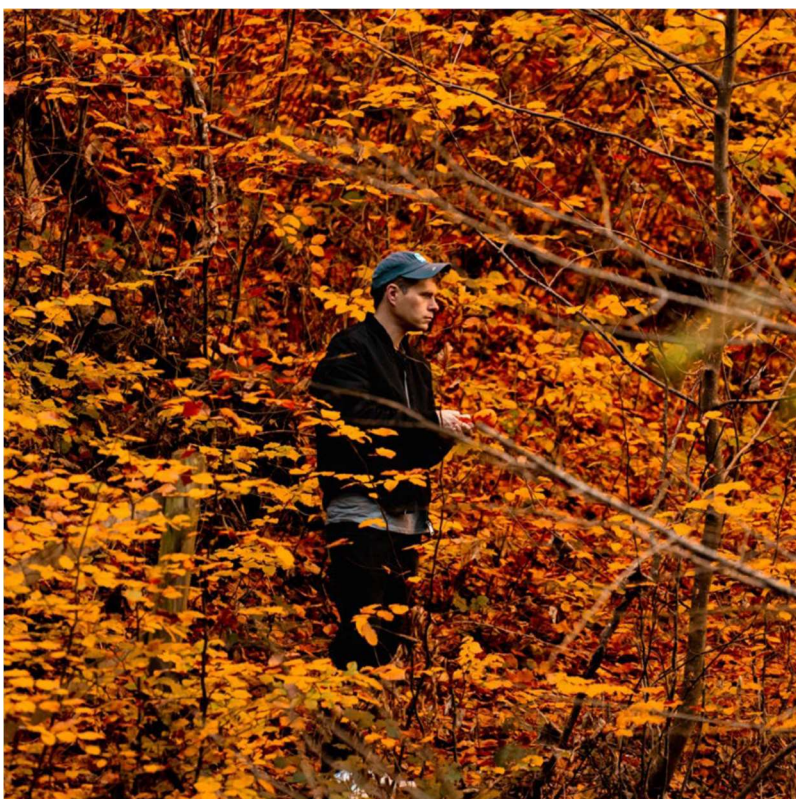
³ Administrateur & Chargé de communication, Association La Station.

⁴ Directeur, MHNN.

⁵ Les critères d'attributions sont disponibles en annexe, p. 6.

privilégiant ainsi le soutien aux artistes établi-e-s sur le territoire communal). La liste des lauréat-e-s se trouve en annexe⁶.

Les artistes bénéficiaires ont été sollicité-e-s début décembre 2023 pour la transmission d'un bref rapport. Comme en attestent les citations apposées ci-dessus, les avis quant à la pertinence d'une telle mesure de soutien à l'expérimentation et à la recherche sont unanimes. Le budget alloué aux bourses a permis de soutenir divers projets, notamment la réalisation cinématographique sur la valeur des œuvres d'art, le développement de nouveaux langages musicaux, une expérience multimédia explorant la réalité virtuelle, ou encore l'écriture d'une biographie romancée d'une poétesse neuchâteloise du 19^e siècle.



Prise de son le long du Seyon par | ©Colin Raynal

« Il existe une rivière noyée sous la rivière. Un fleuve sous les récits fleuves. Un ru sous les rues. Une rivière sous la rivière d'argent. Un cours d'eau sous le cours des choses. » (Colin Raynal, Rio abajo rio, 2023)

⁶ Liste des projets, p.7.

3. Synthèse chiffrée des mesures de soutien à la recherche

Action préconisée	Montants totaux	Nombre d'artistes soutenu-e-s financièrement à travers la mesure	Bilan
Mesure 1 – Artistes en résidence 6 résidences de Fr. 8'000.-	48'000.-	10	Très satisfaisant
Mesure 2 – Bourses individuelles 10 bourses de recherche de Fr. 2'000.-	20'000.-	10	Très satisfaisant
Total	68'000.-	20	

Pour conclure, le bilan des actions menées en 2023 est, au vu du présent rapport, vraiment positif. Les enseignements tirés depuis mars 2020 serviront à améliorer encore le travail quotidien au service de la scène locale. Le maintien et la reconnaissance du savoir-faire dans le secteur culturel, mais aussi le retour d'un public nombreux, constituent des défis majeurs sur plusieurs années.

Encourager durablement la culture en sortant de la course à la création nécessite de mettre l'accent sur la préservation et l'enrichissement des univers culturels et artistiques locaux, rendu possible grâce aux dispositifs de soutien financiers et l'accompagnement déployé. Ces mesures permettent de valoriser le processus de recherche en le considérant comme une part intégrante du processus créatif, renforçant ainsi une meilleure reconnaissance des différentes étapes du travail artistique.

4. Pistes pour 2024

Vu le grand intérêt des artistes locaux pour ces mesures de soutien à la recherche, et nos ressources financières limitées, nous pourrions éventuellement envisager de ne pas permettre à un-e artiste de bénéficier du programme « Artistes en résidence » deux années consécutives et/ou de ne pas permettre à un-e artiste de bénéficier d'une bourse de recherche deux années consécutives. Toutefois, cela nous semblerait contradictoire avec le souhait de permettre aux artistes de travailler sur le temps long (durabilité).

5. ANNEXES

5.1 Jury et critères

5.1.1 Artistes en résidence

Critères d'attribution:

- Lien avec la ville de Neuchâtel
- Professionnalisme
- Intérêt du lieu de résidence pour le projet de recherche / adéquation du projet avec le lieu de résidence souhaité
- Faisabilité technique
- Faisabilité de l'accueil

Jury : Marc-Antoine Kaeser, Loris Vettese, Marie-Morgane Adatte (en remplacement de Théophile Glauser), Ludovic Maggioni, Mehdi Berdai (en remplacement de Teresa Larraga), Robert Bouvier et Gaëlle Métrailler

5.1.2. Bourses de recherche pour les artistes individuels

Critères d'attribution :

- Lien avec la ville de Neuchâtel
- Professionnalisme
- Faisabilité du projet de recherche
- Pertinence du projet par rapport à la démarche artistique de l'artiste
- Nécessité financière

Jury : groupe d'experts pour l'attribution de subventions ponctuelles de la Ville de Neuchâtel (Marianne de Reynier, Silvia Dos Santos, Antonia Nessi, Yann Laville, Matthieu Vouga, Thierry Chate-lain et Gaëlle Métrailler)

5.2 Lauréat-e-s

5.2.1 Artistes en résidence – mai à décembre (3 mois)

Cédric Liardet et Matthias Mermod (Musique), **Case à Chocs**

Afra Kane, David Nguyen et Gabrielle Severian (Musique, danse, cinéma), **Espace Sud**

Joan Schertenleib (Arts visuels), **Laténium – parc et musée d'archéologie**

Léa Gigon & Joséphine Thurre – collectif PLAJE (Ecriture, Arts vivants), **Le Passage**

Joakim Monnier (Arts visuels), **Muséum d'histoire naturelle**

Pierre Andrey (Arts visuels), **La Station**

5.2.2 Bourses de recherche individuelles

AMIGUET	Mathieu	(Musique)
BEGUIN	Olivier	(Cinéma/audiovisuel)
BERDAI	Mehdi	(Danse)
BÜHLER	Jonas	(Arts Visuels)
DOUTAZ	Sébastien	(Littérature)
JEANNET	Julie	(Littérature)
LODA	Renaud	(Cinéma/audiovisuel)
RAYNAL	Colin	(Arts Visuels)
SALVI	Jonathan	(Musique)
WOBMANN	Fanny	(Littérature)